



**Discours de la Représentante de SOS Faim en RDC à l'ouverture du Master Class  
AJAC, le 17/03/2016 à Kinshasa**

Mes dames et Messieurs les journalistes, distingués invités à vos titres et qualités respectifs,

C'est pour nous un réel plaisir de voir naître et se développer l'Association des Journalistes Agricoles au Congo.

A travers ses 20 années d'intervention en RDC, SOS Faim a investi dans la promotion de l'agriculture familiale et reconnaît de ce fait le rôle crucial de la communication qui doit être de bonne qualité, permanente et accessible à tous les acteurs de ce secteur.

En effet, on ne peut pas parler de promotion sans communication, il existe certes à ce jour différents canaux de communication sur l'agriculture paysanne à travers les médias, l'internet, les revues, les bulletins d'information, les journaux etc... Mais, nous estimons que cela n'est pas suffisant pour atteindre tous les petits producteurs dans les coins et recoins de la RDC.

Nous pensons qu'il va falloir être très astucieux pour savoir recourir à différents modes de communication surtout les plus accessibles par cette catégorie de la population telles que les radios communautaires, etc...

Nous croyons donc qu'AJAC a un rôle important à jouer dans l'appui au plaidoyer du paysan Congolais, la qualité de la communication sur les différentes problématiques relevées dans ce secteur pourrait bien influencer et convaincre les décideurs à se joindre à la cause paysanne. Le travail en réseau de l'AJAC, dans ce pays à dimension continentale sera sûrement salutaire pour pouvoir relayer le plaidoyer du niveau local au niveau provincial, national et international.

Dans ce contexte d'instabilité politique que traverse notre pays, nous estimons que cette Association des Journalistes Agricoles du Congo, si elle s'approprie de la cause paysanne et s'engage à la défendre, pourrait bien contribuer efficacement à maintenir les autorités informées de la lutte paysanne quel que soit le changement qui pourrait advenir.

Ainsi, nous espérons que vous allez vous saisir non seulement des conclusions de la table ronde paysanne (charte paysanne électorale, acte d'engagement) mais aussi des dossiers de plaidoyer produits sur 4 thématiques prioritaires qui résument la lutte paysanne à savoir : la sécurité foncière des exploitations familiales, l'accès au

financement rural, la loi agricole (mesure d'application) ainsi que les infrastructures rurales (routes de desserte agricole).

Les paysans attendront aussi recevoir de l'AJAC un appui technique dans leurs activités, les informations diffusées sur les techniques culturales, les bonnes pratiques agricoles seront sûrement un appât pour les captiver et les amener à s'approprier de cet espace ouvert à leur service. Il est également de votre devoir de dénicher toutes les expériences porteuses, les bonnes pratiques pouvant servir à revaloriser et à redorer l'image longtemps ternie de l'Agriculture Familiale et l'aider ainsi à retrouver sa place prioritaire dans le plan de développement de ce pays.

Et si ce pari est gagné, c'est alors que les différentes confédérations paysannes du Congo, les autorités ainsi que les PTF intervenant dans ce secteur pourront recourir régulièrement à vos services afin d'atteindre la cible principale de leurs actions.

SOS Faim qui vous a soutenu jusqu'ici ne se lassera pas de le faire si vous faites preuve de détermination, de perspicacité dans vos actions, si vous devenez des Ambassadeurs du monde paysan, si vous usez de toute astuce et de toute opportunité pour faire entendre la voix du paysan à travers toute la RDC.

C'est ici le bien-fondé de ce master class et nous espérons que vous en ressortirez suffisamment outiller pour défendre valablement les intérêts des paysans Congolais !

Sur ce, je déclare ouvert le master class de l'AJAC,

Je vous remercie !